Convocation du conseil communal

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu à la mairie, sise 18, rue Principale, à Sandweiler, le mardi 26 septembre 2023 à 16h00.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- 1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
- 2. Subventions aux associations locales et non locales
- 3. Fixation du taux de l'impôt commercial pour l'exercice 2024
- 4. Fixation des taux de l'impôt foncier pour l'exercice 2024
- 5. Tableau des modifications budgétaires 2023
- 6. Convention de prestation pour les cours de « Yoga »
- 7. Convention de prestation pour les cours de « Fit for Fun »
- 8. Vote d'un nouveau crédit budgétaire et création de l'article afférent pour le remplacement de la chaudière et du boiler de l'immeuble de la crèche communale, sis, 2, rue de Contern à Sandweiler
- 9. Don 2023-04
- 10. Questions des conseillers communaux

Séance non publique

- 11. Prolongation de stage d'un fonctionnaire communal
- 12. Proposition d'un candidat pour le poste de délégué au sein du comité du syndicat « Syvicol »
- 13. Proposition d'un candidat pour le poste d'administrateur au sein du conseil d'administration du « CGDIS »

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux à la réception communale.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

La bourgmestre,

Le secrétaire communal,